

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

C A B I N E T

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
FORESTIÈRE

CAHIER DE CHARGES PARTICULIER

relatif à la Convention d'Aménagement et de Transformation, conclue entre la République du Congo et la Société " Transformation des Bois Exotiques du Congo SARL".

Article premier : L'organigramme général de la Société, présenté en annexe, se résume de la manière suivante :

- Un Gérant
- Une direction qui comprend, outre le secrétariat :
 - une cellule d'aménagement ;
 - un service d'exploitation forestière ;
 - un service transformation du bois ;
 - un service administratif et du personnel ;
 - un service mécanique et entretien.

Le service de l'exploitation forestière comprend :

- une section approvisionnement de matière première ;
- une section réceptionnement ;
- une section tronçonnage.

Le service transformation du bois comprend :

- une section débitage et tronçonnage ;
- une section affûtage ;
- une section colisage et menuiserie.

Le service administratif et du personnel comprend :

- une section comptabilité et paie ;
- une section relation publique ;
- une section sécurité.

Le service mécanique et entretien comprend :

- une section mécanique, soudure et électricité ;
- une section pneumatique et transport ;
- un magasin.

Article 2 : La Société s'engage à recruter les diplômés sans emploi en foresterie.

Article 3 : La Société s'engage, à qualification, compétence et expérience égales, à recruter en priorité les travailleurs et les cadres de nationalité congolaise.

La Société s'engage en outre à financer la formation des travailleurs, à travers l'organisation des stages au niveau local ou à l'étranger.

A cet effet, la Société doit faire parvenir, chaque année, à la Direction Générale de l'Economie Forestière, le programme de formation.

Article 4 : La Société s'engage à construire pour ses travailleurs une base-vie en matériaux durables, électrifiée et dotée d'une antenne parabolique et comprenant :

- une infirmerie ;
- un économat ;
- une école ;
- un système d'adduction d'eau potable ;
- une case de passage équipée et meublée pour les agents des Eaux et Forêts, selon un plan défini par la Direction Générale de l'Economie Forestière.

La Société s'engage en outre à appuyer les populations à développer les activités agropastorales autour de base-vie.

Article 5 : Le montant des investissements prévisionnels se chiffrent à FCFA 1.910.139.000, dont FCFA 326.790.000 d'investissements prévisionnels définis en fonction des objectifs à atteindre, aussi bien en matière de production de grumes que de transformation industrielle de bois, sur une période de 3 ans, et de FCFA 1.583.349.000 d'investissements déjà réalisés.

Le calendrier de réalisation de ces investissements est présenté en annexe.

Article 6 : Le calendrier technique de production et de transformation des grumes se présente comme suit :

Unité : m³

SPECIFICATION	1	2	3	4	5
Volume fûts	11760	39201	39201	39201	39201
Volume commercialisable 75%	8820	29401	29401	29401	29401
Volume export (15%)	1323	4410	4410	4410	4410
Volume grumes entrée usine (85%)	7497	24991	24991	24991	24991
Production totale sciages (40%)	2999	9996	9996	9996	9996
Sciages humides (70%)	2099	6997	6997	6997	6997
Sciages séchés (30%)	900	2999	2999	2999	2999
Menuiserie (20% de sciages séchés)	180	600	600	600	600

Le coefficient de commercialisation est de 75%.

Le rendement matière au sciage est de 40%.

Après l'adoption du plan d'aménagement de l'Unité Forestière d'Exploitation Mouliéné, de nouvelles prévisions de production seront établies, ainsi qu'un nouveau calendrier de production.

Article 7 : La coupe annuelle est de préférence d'un seul tenant. Toutefois, elle pourrait être répartie en un ou plusieurs tenants dans les zones d'exploitation difficile, telles que les montagnes ou les marécages.

Article 8 : Le taux retenu pour le calcul de la taxe forestière est fixé par un texte réglementaire.

Article 9 : Les essences prises en compte pour le calcul de la taxe forestière sont celles indiquées par les textes réglementaires en vigueur en matière forestière.

Article 10 : Les diamètres minima d'abattage sont ceux fixés dans les textes réglementaires en matière forestière en vigueur.

Article 11 : La création des infrastructures routières dans l'unité forestière d'exploitation Mouliéné ne doit donner lieu à l'installation anarchique des villages et campements, plus ou moins permanente, dont les habitants sont souvent responsables de la dégradation des écosystèmes forestiers, tels que les défrichements anarchiques, le braconnage et les feux de brousse.

Toutefois, en cas de nécessité avérée, l'installation de nouveaux villages et campements, le long des routes et pistes forestières, ne se réalisera qu'avec l'autorisation de l'Administration des Eaux et Forêts, après une étude d'impact du milieu, conjointement menée avec les autorités locales.

Article 12 : Les activités agropastorales sont entreprises autour de la base-vie des travailleurs, afin de contrôler les défrichements et d'assurer l'utilisation rationnelle des terres.

Ces activités sont réalisées suivant des programmes approuvés par la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Bouenza, chargé de veiller à leur suivi et à leur contrôle.

Article 13 : Conformément aux dispositions de l'article 21 de cette convention, la Société s'engage à livrer le matériel suivant et à réaliser les travaux ci-après, au profit des populations, des collectivités locales et de l'Administration des Eaux et Forêts.

A.- Contribution au développement socio-économique du département

Pendant la période d'exploitation

- Entretien des pistes agricoles de :
 - Tsiaki-Nka-Kimboto ;
 - Tsiaki-Makaka-Mpono 1 ;
 - Tsiaki-Ngamikala-Kimbimi ;

Selon un calendrier qui devra tenir compte de l'évolution de l'exploitation dans la concession forestière et des besoins du département

- Livraison, chaque année, à la préfecture des produits pharmaceutiques à hauteur de trois millions (3.000.000) FCFA ;
- Livraison, chaque année, à la Préfecture, au Conseil départemental et Sous-préfecture de trois mille (3.000) litres de gasoil soit mille cinq (1.500) litres pour la Préfecture, mille (1.000) litres pour le Conseil et cinq cents (500) litres à la sous-préfectures de Tsiaki.

Année 2014

1^{er} trimestre

- Contribution à la construction d'un (01) poste de santé au village Makaka, à hauteur 5.000.000 FCFA.

3^e trimestre

- Livraison à la préfecture de :
 - Deux cents (200) tables bancs ;
 - Cinquante (50) lits de 0,90 m de large avec matelas pour les centres de santé intégré ;
 - 25 tables de travail plus chaises pour les établissements scolaires.

Année 2015

1^{er} trimestre

- Livraison d'un (01) microscope binoculaire (coût estimé à 1.600.000 FCFA) et de deux (02) tensiomètres (coût estimé à 90.000 FCFA);
- Contribution à la construction d'un centre de santé intégré à Mouliéné à hauteur de 5.000.000 FCFA;
- Livraison de 6 m³ de bois débités à la Préfecture et Conseil Départemental, soit 3 m³ par structure ;

3^e trimestre

- Réhabilitation des logements du personnel du poste de santé du village Makaka et du centre intégré de Mouliéné, à hauteur de 5.000.000 FCFA ;
- Contribution à l'électrification du siège du District de Tsiaki, à hauteur de 4.000.000 FCFA ;
- Construction des ponts forestiers de Ntsassa (Kimbimi) et Moupété.

Année 2016

1^{er} trimestre

- Contribution à la réalisation d'un (01) forage d'eau, dans un village centre du district Tsiaki, à hauteur de 10.000.000 FCFA ;
- Livraison de cent (100) tables bancs à la préfecture ;
- Livraison de 6 m³ de bois à la préfecture et au Conseil départemental, soit 3 m³ par structure.

3^e trimestre

- Contribution à l'équipement en mobilier et ouvrage du centre culturel de Tsiaki ;

Année 2017

1^{er} trimestre

- Livraison d'un (01) microscope binoculaire (coût estimé 1.600.000 FCFA).

3^e trimestre

- Livraison de cinquante (50) tables bancs ;
- Livraison de deux (02) tensiomètres.

B.- Contribution à l'équipement de l'Administration Forestière

Année 2014

2^e trimestre

- Contribution à la construction du mur de la clôture des bureaux de la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Bouenza.

Année 2015

2^e trimestre

- Contribution à la construction du logement du Directeur départemental de l'Economie Forestière de la Bouenza à hauteur de 5.000.000 FCFA.
- Contribution à la réfection des bureaux de la Brigade de l'Economie Forestière de Mouyondzi.



Année 2017

2^e trimestre

- Livraison d'un véhicule Toyota Hilux double cabine à la Direction Générale de l'Economie Forestière.

Article 14 : Les dispositions du présent cahier de charges particulier doivent obligatoirement être exécutées par la Société, conformément à l'article 72 de la loi n°16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier.

Fait à Brazzaville, le 11 septembre 2012

Pour la Société,

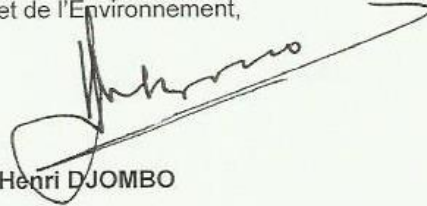
Pour le Gouvernement,

Le Gérant,

Le Ministre du Développement Durable,
de l'Economie Forestière
et de l'Environnement,



Domenico GIOSTRA,



Henri DJOMBO

Annexe I : Investissements déjà réalisés

Désignation	Nombre	Prix unitaire	Valeur total (FCFA)
1.- Direction Générale			
Laptop	2	490.000	980.000
Imprimante	1	160.000	160.000
Onduleur	1	210.000	210.000
GPS	4	250.000	1.000.000
Clisimètre	4	100.000	400.000
Boussole suunto	4	90.000	360.000
Boussole topo chaix	3	140.000	420.000
Télémètre	1	130.000	130.000
Compas forestier	8	80.000	640.000
Dendromètre	1	75.000	75.000
2.- Exploitation forestière			
Construction et éclairage routes			
CAT D7 G	1	182.500	182.500
Compacteur CAT 583 C	1	33.500	33.500
Niveleuse CAT 140 G	1	40.000	40.000
Camions bennes Renault CBH 280	1	17.000	17.000
CAT 966 F avec godet	1	81.000	81.000
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Abattage			
Scies de marque Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Scies de marque Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Marteaux triangulaires	2	50.000	100.000
Couronnes à chiffres	2	110.000	220.000
Etêtage			
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Guides chaines	2	60.000	120.000
Débardage			
CAT D 7 G	1	182.500.000	182.500.000
CAT 527	1	148.000.000	148.000.000
CAT 535	1	136.000.000	136.000.000
CAT 528	2	40.000.000	80.000.000
Tronçonnage parc forêt			
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Marteaux triangulaires	2	50.000	100.000
Couronnes à chiffres	2	110.000	220.000

Manutention et chargement			
CAT 966 D	1	40.000.000	40.000.000
Transport grumes			
Grumiers Actros 380	2	45.000.000	90.000.000
Grumier Kerax	1	35.000.000	35.000.000
Autres moyens roulant			
Camions citernes de type Berliet	2	15.000.000	30.000.000
Camions atelier de marque Berliet	2	15.000.000	30.000.000
Porte chars de type Renault CBH	1	30.000.000	30.000.000
Pick 4x4 de marque Toyota	2	23.000.000	46.000.000
Camion de transport personnel	1	15.000.000	15.000.000
2.- Transformation			
CAT 966 D	1	40.000.000	40.000.000
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Marteaux triangulaires	2	50.000	100.000
Couronnes à chiffres	2	110.000	220.000
Scierie principale			
Scierie	1	470.000.000	470.000.000
Menuiserie	1	190.000.000	190.000.000
Total général			1.583.349.000

Annexe 4 : Détail des emplois existants et à créer

Poste	Existants	Années		
		2013	2014	2015
Direction générale				
Gérant	1			
Directeur général	1			
Chef de personnel	1			
Comptable	2			
Aide comptable	2			
Caissier	1			
Chef de l'Aménagement	1			
Superviseur technique (aménagement)	1			
Opérateur de saisie (aménagement)	1			
Chef d'équipes (aménagement)	2			
Secrétaire bureautique	1			
Chauffeur	1			
Infirmiers	1			
Gardiens	17			
Sous-total 1	33			
2.- Exploitation forestière				
Chef d'exploitation	1			
Chef de chantier		1		
Chauffeur camion pick up	1			
Prospection				
Layonnage				
Boussolier (chef d'équipe)	1			
Pointeur	1			
Pisteur	1			
Jalonneur	1			
Matchetteurs de base	4			
Comptage				
Chef d'équipe comptage	1			
Compteurs botanistes	11			
Construction des routes				
Conducteur CAT D7 G	1			
Aide conducteur	1			
Profilage et reprofilage				
Conducteur Niveleuse 140 B	1			
Aide conducteur	1			
Conducteur CAT 583 C	1			
Aide conducteur CAT 583 C	1			
Chargement des matériaux				
Conducteur CAT 966 F	1			
Chauffeur camion benne	1			
Eclairage des routes				
Abatteur	1			
Aide abatteur	1			
Matchetteurs	2			

Production grumes				
Abattage				
Abatteurs	1	1		2
Aide abatteurs	1	1		2
Guide abatteur	1	1		2
Etêtage				
Tronçonneurs	1	1		1
Aides tronçonneurs	1	1		1
Pisteurs	1	1		1
Aides guides pisteurs	1	1		
Débardage 1^{er}				
Conducteur CAT D7 G	2	1		2
Conducteur CAT 527	1	1		
Conducteur CAT 535	2	1		
Aide conducteur CAT D7 G	2	2		4
Aide conducteur CAT 527	1	1		
Aide conducteur CAT 535	2	2		
Débardage 2nd				
Conducteurs CAT 528		1		
Aides conducteurs		1		
Parc forêt				
Tronçonneur		1		
Aide tronçonneur		1		
Marqueur		1		
Cubeur		1		
Aide cubeur		1		
Cryptogileur		1		
Poseur des essés		1		
Manutention et chargement des grumes				
Conducteur CAT 966 D		1		
Aide conducteur CAT 966 D		1		
Transport grumes				
Chauffeur grumier		1		2
Aide chauffeur grumier		1		2
Pointeur (commis) au chargement		1		1
Autres travaux				
Chauffeur porte char de marque Renault		1		
Chauffeur camion atelier de marque Berliet		1		
Chauffeur camion citernes de marque Berliet		1		
Chauffeur pick up 4x4 de marque Toyota		1		
Chauffeur camion de transport personnel		1		
Sous-total 2	51	35		20
3.- Unité de transformation				
Parc grumes entrées usine				
Conducteur CAT 966 D	1			
Tronçonneurs	1			

Aide tronçonneurs	1			
Cubeur/marqueur	1			
Scierie principale				
Chef de production	1			
Scieurs	3			2
Scie horizontale		2		
Dédoubleuse		2		
Opérateur de ligne	2			2
Aides				2
Déligneur	10			
Eboueur	12			
Marqueur	1			
Tronçonneur	2			
Affûteur	3			
Manœuvre parc débité	2			
Conducteur engins de levage	3			
Colisage	5			
Unité de Séchage		4		
Unité de Menuiserie	5			
Manœuvre (service entretien)	4			
Sous-total 3	47	8		6
4.- Section maintenance				
Magasinier	2			
Aide magasinier	2			
Mécaniciens	2			
Aides mécaniciens	2			
Soudeurs	4			
Sous-total 4	12	0	0	0
Total	143	43		26
Total général		212		

↓ JF

Annexe 2 : Investissements projetés

Libellé	Année 2012		Année 2013		Année 2014	
	Nombre	Valeur (FCFA)	Nombre	Valeur (FCFA)	Nombre	Valeur (FCFA)
1.- Frais de premier établissement						
Frais d'étude	1	3 000 000				
Frais de soumission	1	2 000 000				
Frais de voyage	1	1 000 000				
Autres frais	10%	600 000				
S/total 1		6 600 000				
2.- Direction générale						
Cellule d'aménagement		3 110 000				
S/Total 2		3 110 000				
3.- Exploitation forestière						
Prospection						
Boussoles			2	180 000		
GPS			2	500 000		
Clisimètres			2	200 000		
Télémètre			2	260 000		
Cartographie						
Laptop					1	490 000
Imprimante					1	150 000
Onduleur					1	140 000
GPS					1	250 000
Construction routes						
Scie Sthill 0,70			1	680 000		
Chaines/rouleau			1	200 000		
Guides chaines			1	60 000		

6

8

Abattage					
Chaines/rouleaux				2	400 000
Marteaux triangulaires				1	50 000
Couronnes à chiffres				1	110 000
Tronçonnage parc forêt					
Pulvérisateur				1	350 000
Chaines/rouleaux				2	400 000
Marteaux triangulaires				1	50 000
Couronnes à chiffres				1	110 000
Moyen roulant					
Pick up 4x4			1	20 500 000	
S/total 3				22 580 000	2 500 000
4.- Scierie					
Scie Horizontale	1				
Dédoubleuse	1	30 000 000			
Banc a rouleau de sortie	1				
Chaine de transfert	1				
Séchoir (100 m ³)	1	27 000 000			
Séchoir (50 m ³)	1	13 000 000			
S/total 4		70 000 000			
5.- Autres investissements					
Section maintenance					
Stock de pièces détachés			1	50 000 000	1 50 000 000
Atelier mécanique			1	20 000 000	
Groupe électrogène 500 KVA					1 25 000 000
Poste à souder			1	3 000 000	
Pompes à graisse			1	900 000	
Vulcanisation				600 000	
Construction, aménagement terrain					



Construction hangar pour colisage, pré séchage et stockage des débités	1	7 000 000			
Travaux de génie civil	1	12 000 000			
Travaux de terrassement et fondation	1	8 000 000			
Construction logement (base vie)				30 000 000	
Construction bureaux					4 000 000
Construction infirmerie				2 500 000	
Adduction d'eau				2 500 000	
Electricité				2 500 000	
Stockage carburant et lubrifiant				3 000 000	
Ameublement				1 000 000	
Total 5		27 000 000		116 000 000	79 000 000
Total		106 710 000		138 580 000	81 500 000
Total Général				326.790.000	

11.